

Appel 2025 - Chaire d'excellence UNAM - Sorbonne Université

Call for applications
From March 6th to April 18th 2025

Date limite de candidature - 18 avril 2025

Dans le cadre du partenariat stratégique entre **Sorbonne Université (SU)** et l'**Université Nationale Autonome de Mexico (UNAM)**, l'appel à candidature 2025 pour la **Chaire d'excellence UNAM-SU** est lancé auprès des personnels académiques en parallèle dans les deux institutions. La Chaire d'excellence est ouverte à tous les champs disciplinaires des trois facultés de Sorbonne Université (lettres, santé et sciences & ingénierie) et à l'UNAM aux instituts, facultés, écoles, centres de la coordination de la recherche scientifique et de la coordination des humanités.

Objectifs

La **Chaire d'excellence UNAM-Sorbonne Université** créée en juillet 2021 vise à renforcer les liens académiques entre les deux institutions en soutenant des projets de recherche conjoints disciplinaires, interdisciplinaires ou pluridisciplinaires et des séjours d'échange d'enseignantes-chercheuses et d'enseignants-chercheurs.

Pour cet appel, jusqu'à trois enseignants-chercheurs de SU effectueront une mobilité d'un mois à l'UNAM (dans le respect de l'enveloppe budgétaire allouée) et inversement, jusqu'à trois enseignants-chercheurs de l'UNAM effectueront une mobilité d'un mois à SU.

Le projet

Outre un projet de recherche co-construit, les lauréats de la Chaire devront intervenir auprès des étudiants lors de leur séjour dans l'université partenaire (séminaires et/ou cours).

Les candidats doivent soumettre un projet élaboré en binôme avec un professeur de la UNAM, décrivant brièvement (5 à 10 pages maximum) les activités d'enseignement et de recherche (séminaires et/ou cours) qui seront développées dans l'université d'accueil et informant des dates prévues des séjours. Les projets peuvent être rédigés en français ou en anglais.

Conditions requises

Être enseignant-chercheur ou chercheur titulaire à Sorbonne Université.

Important : un projet proposé par un binôme ne pourra pas être soumis en même temps à SU et à l'UNAM.

Financement

Les lauréats se verront attribuer un financement de 4 000 € (quatre mille euros). Les dépenses éligibles concernent le transport international et local, l'hébergement, l'achat d'une carte SIM locale (téléphone) et les frais de restauration.

Dossier de candidature

Les candidates et candidats doivent soumettre un dossier composé de :

1. Le formulaire d'appel complété et contresigné par le directeur du laboratoire de rattachement de l'enseignant-chercheur. Le formulaire comprend notamment le descriptif détaillé du projet et le budget prévisionnel du projet.
2. Les curriculum vitae du porteur de projet et de son homologue mexicain (1 page maximum par personne).
3. Une lettre d'invitation sur papier à en-tête de l'UNAM avec la signature, du représentant légal de l'université ou de toute autre personne disposant d'une délégation de signature officielle, indiquant l'intitulé du projet de recherche commun à réaliser.

Les candidatures doivent être envoyées par voie électronique (format pdf) à l'adresse suivante : daie-cooperation@sorbonne-universite.fr (daie-cooperation[at]sorbonne-universite[dot]fr) **au plus tard le vendredi 18 avril 2025.**

Évaluation des candidatures

Les candidatures seront évaluées par une commission de sélection. Les critères d'évaluation sont les suivants :

- Collaborations déjà existantes ou en cours de construction.
- Excellence scientifique du projet proposé et articulation entre les deux institutions.
- Perspectives de pérennité de la collaboration à moyen terme.
- Participation éventuelle d'étudiants (niveaux master et doctorat).

Période de mobilité

Les mobilités pourront se dérouler du 1^{er} juin 2025 jusqu'à la fin du mois de novembre 2025 pour une durée d'un mois, à l'exception de la période de fermeture estivale de l'UNAM (7-25 juillet 2025). Les dates de séjour doivent être choisies en accord avec les porteurs du projet mexicains et français et en fonction du calendrier universitaire mexicain (en dehors des vacances universitaires), de leurs propres disponibilités et de leurs engagements sur l'année, dans ou en dehors de l'université.

Engagement des lauréats

À l'issue du séjour et dans un délai de 30 jours, les lauréats de la chaire d'excellence soumettront à la commission un compte-rendu narratif et financier de 5 pages maximum. Ce compte-rendu résumera les activités menées au cours du séjour.

Éléments complémentaires

Avant le début du séjour, il appartiendra aux lauréats de s'informer et de se conformer aux dispositions relatives aux conditions sanitaires et aux conditions d'entrée et de séjour dans le pays en se rapprochant des services consulaires mexicains en France.

Calendrier

Lancement de l'appel : 06 mars 2025

Clôture de l'appel : 18 avril 2025

Résultats : 25 avril 2025

Séjours à l'UNAM : entre le 1er juin et le 30 novembre 2025, à l'exception des périodes de fermeture de l'UNAM.

Rapport narratif et financier : à remettre dans un délai de trente jours suivant la fin du séjour.

Pour toute question liée à l'Appel à projets, merci de contacter directement l'adresse mail suivante :

Daie-Cooperation@admp6 [dot] jussieu [dot] fr (Daie-Cooperation[at]admp6[dot]jussieu[dot]fr)

À télécharger

[Appel à candidature .pdf - 164.12 KB](#)

[Download](#)

[Formulaire de candidature .docx - 68.26 KB](#)

[Download](#)